

pe en arme, à la veille peut-être des plus redoutables éventualités qui peuvent inopinément appeler la France aux justes revendications de son honneur et de ses droits,

Ce déchirement de la patrie, cette sorte de schisme national, en même temps qu'il amoindrit notre force et notre prestige à l'étranger, s'il se prolongeait, rendrait impossible à l'intérieur les réformes les plus nécessaires. Quoi qu'on fasse pour distraire les esprits en agitant la question cléricale, la question sociale s'impose. Comment un gouvernement pourra-t-il satisfaire les justes revendications qu'elle suscite et réprimer les convoitises révolutionnaires qu'elle provoque déjà, sans l'union de tous les citoyens honnêtes ? Ne serait-ce pas ajourner indéfiniment des solutions toujours promises et toujours différées, que de se précipiter, par un nouveau décret de proscription, dans ces discordes religieuses et civiles, qui absorbent et épuisent les forces vives d'une nation ?

C'est en vain qu'on se flatterait de violenter tant de droits, tant de libertés, tant de consciences, sans susciter dans tout le pays, avec une énergique résistance, des agitations dont nul ne saurait prévoir l'issue ni les conséquences. L'expérience qu'on vient d'en faire, doit à cet égard dissiper toute illusion. Cette résistance s'accroîtrait d'autant plus qu'elle ne serait ni contenue ni limitée par l'espérance d'un recours à votre justice ; elle serait exaspérée au contraire par une déception qui ne lui laisserait de ressource qu'en elle-même. Elle s'accroîtrait des mesures violentes par lesquelles on s'efforcerait de la réprimer ; ces mesures apparaîtraient d'autant plus odieuses, que cette fois elles ne